

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 9 décembre 2019

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

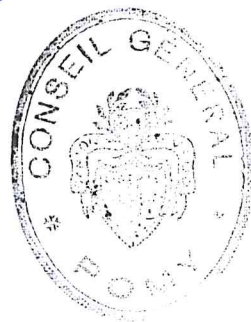
Vu le préavis de la Municipalité no 2019-04 du 11 novembre 2019
Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- d'accepter le budget pour l'an 2020 tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2019

Le Président :



La secrétaire :



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 9 décembre 2019

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

Vu le préavis de la Municipalité no 2019-05 du 29 octobre 2019
Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

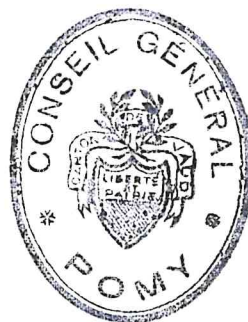
Décide :

Article 1 : Les art. 9, 10, 11, 15, 26, 27, 37, 42a et l'intitulé du Titre VI des statuts de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois sont modifiés conformément à la décision du Conseil intercommunal du 12 juin 2019.

Article 2 : La modification des statuts entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2019

Le Président :



La secrétaire :



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 9 décembre 2019

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

Vu le préavis de la Municipalité no 2019-06 du 29 octobre 2019

Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- d'accepter le volet stratégique du Plan directeur régional du Nord vaudois.

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2019

Le Président :



La secrétaire :